

INDEX DE L'EGALITE FEMMES / HOMMES 2022

Neuilly-sur-Seine le, 16 janvier 2023

Les résultats publiés ci-dessous témoignent de l'engagement constant du CFA AKALIS - COLLEGE DE PARIS en faveur de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, dans toutes ses formes et à tous les niveaux.

En 2022, le CFA AKALIS - COLLEGE DE PARIS a réalisé d'importants progrès pour favoriser l'égalité des genres. Les mesures et initiatives mises en place ont conduit à des résultats encourageants et démontré l'engagement de l'établissement envers cet objectif fondamental.

Sur le plan académique, le CFA AKALIS - COLLEGE DE PARIS a travaillé activement à garantir l'accès égal aux opportunités d'apprentissage et de développement pour tous les étudiants, indépendamment de leur genre. Des efforts soutenus ont été déployés pour sensibiliser les étudiants et les membres du corps enseignant aux enjeux de l'égalité des sexes, en organisant des ateliers, des conférences et des formations spécifiques.

En ce qui concerne la gouvernance et la prise de décision, le CFA AKALIS - COLLEGE DE PARIS a veillé à garantir une représentation équilibrée des femmes et des hommes. Des efforts ont été déployés pour accroître la participation des femmes aux postes de responsabilité, en encourageant leur candidature et en mettant en place des politiques de recrutement inclusives. Ces actions ont permis de diversifier les perspectives et de favoriser une meilleure prise en compte des besoins et des aspirations de tous les membres de la communauté.

En conclusion, les résultats du CFA AKALIS - COLLEGE DE PARIS en 2022 reflètent son engagement indéfectible en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les mesures prises ont permis de créer un environnement éducatif inclusif, où chacun a la possibilité de s'épanouir et de réaliser son plein potentiel, quel que soit son genre. Ces résultats encourageants constituent un tremplin pour poursuivre les efforts en faveur de l'égalité des sexes et contribuer à la construction d'une société plus juste et équitable.

En 2022, la moyenne pondérée de l'index global est de : 85/100.

1. Écart de rémunération : 40/40
2. Écart de taux d'augmentations individuelles : 35/35
3. Écart de taux de promotions entre les femmes et les hommes : 15/15
4. Pourcentage de salariées augmentées à leur retour de congé maternité : 15/15
5. Nombre de salariés du sexe sous représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations : 10/10

CFA ÉCOLE SANTÉ & JURIDIQUE - Enseignement Privé Indépendant

AKALIS - COLLÈGE DE PARIS 171, avenue Charles De Gaulle - CS 80142 - 92521 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX
Tél.: 01 55 62 21 21 - Fax: 01 55 62 21 27 - mail: contact@akalis.fr - www.akalis.fr
n° UAI 0922856E - n° TVA FR 33 791 967 177 - n° DNA 119 219 44292 - RCS Nanterre 791 967 177 00019 - APE 8542Z - S.A.S. au capital de 40.000 €